

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 MAI 2017

Procès-Verbal

Mardi 30 mai 2017 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Isabelle BITEAU a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Alain HAUMONTE et Brigitte GUILLAUME qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

Ordre du jour :

- Préparation de la manifestation l'art dans tous ses états
- Affaires financières et travaux
- Présentation pour chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétence
- Questions diverses

1. Préparation de la manifestation l'Art dans tous ses Etats (1^{er} juillet 2017)

En préambule Robert IMBAUD, Maire rappelle que l'an dernier cette manifestation a été le fruit de la collaboration réussie entre la Commune, la Communauté de Communes et l'association des commerçants : Maringues Plus.

Yolande BURETTE, adjointe, précise qu'une réunion a eu lieu avec les commerçants pour établir la liste des choses à faire pour préparer cette manifestation.

- Affiches, flyers et cartons d'invitations seront imprimés cette semaine.
- Flyers seront à distribuer : au marché de Maringues le lundi 26 juin, aux marchés de Riom et Lezoux le samedi 24 juin, au marché de Puy Guillaume le mercredi 28 juin
- Collage des affiches
- Insertion dans les journaux locaux:
 - Gazette et la Montagne, Gérard Soumillard
 - Le semeur
 - Le paysan d'auvergne
- Diffusion Radio
- le vendredi toute la journée installation sous la halle (grilles et tables) nom des exposants (commission et la médiathèque)
- les agents de la commune amènent le matériel sous la petite halle : Barrières, tables, grilles rallonges bâches ficelle sono

- Samedi matin, vers 6h, mise en place des barrières, des bâches sur les barnums, des tables et des chaises, les commençants mettent le nom des exposants
- Préparation du vin d'honneur (verres et serviettes) qui aura lieu sous la marquise

A 18h service de l'apéritif

- Le soir rangement du matériel et démontage des barnums à mettre au fond de la petite halle car la grande Halle doit être libre pour le marché du lundi matin
- Diverses Animations sont prévues dont notamment des promenades en calèche, un concours de dessins avec les écoles, de la musique ...

La bonne organisation de cette manifestation nécessite l'implication de tous c'est pourquoi les conseillers municipaux sont invités à se positionner sur au moins une des missions listées ci-dessus.

2. Affaires financières et travaux – Rapporteur : Robert IMBAUD - Maire

- Maison du Patrimoine : L'inauguration doit avoir lieu le 24 juin à 11h, les invitations ont été distribuées.
Les services municipaux sont en train de terminer les abaissements de trottoirs.
- Portes automatiques :
4 devis ont été demandés (Thyssenkrupp : 19 250 € TTC, Portalp 19 868 € TTC, Citec 16 440 € TTC, Record 14972 € TTC)
L'entreprise retenue est CITEC car leur offre proposait des portes double-vitrage donc plus isolantes.
Les travaux devraient avoir lieu la dernière quinzaine de juin.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Participation des locataires pour le chauffage
Il est proposé de fixer la participation au même taux que l'année précédente soit entre 950 € et 1080 € selon la taille des appartements.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Décision modificative n°1
Dans le cadre de travaux il est nécessaire de faire un virement de crédit de 20 000€ de la ligne voirie à la ligne maison du pont.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Subvention paroisse pour le chauffage
Comme chaque année une subvention est allouée à la paroisse pour l'achat de combustible pour le chauffage de l'Eglise, il est proposé de rester sur un montant identique à 2016 soit 800 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Modification des statuts du SIEG

Suite à la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles de 2014) les membres du SIEG ainsi que ses compétences ont été modifiées.

Le nombre de délégués sur la communauté de communes sera réduit à 4 afin de permettre à l'assemblée délibérante d'être fonctionnelle.

Il est donc nécessaire d'approuver les nouveaux statuts.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Avenant au contrat de délégation de la SEMERAP

Les conditions de reversement de la SEMERAP aux collectivités ont été modifiées. Elles sont désormais basées sur les montants facturés et non plus sur les montants encaissés.

Il convient d'établir un avenant au contrat de la SEMERAP sur les principes susmentionnés.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Station d'épuration : le gros œuvre est terminé, le planning se déroule comme prévu.
- Annexe de la Salle d'Honneur : les travaux intérieurs sont terminés. Le crépi extérieur va bientôt commencer.
- Passage entre le boulevard du Chéry et rue Sirmond : L'artiste IGGY va faire une proposition d'œuvre et un devis.
Dans le cadre de la maison de l'enfance il va réaliser cet été une fresque au stade sur le thème du sport.
- Grande Tannerie : le chantier d'insertion est en train de réaliser des démolitions intérieures avec l'aide d'agents municipaux.

3. Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétence

-  **Commission Affaires scolaires et Cadre de vie : Marianne ALZAIX – Premier-Adjoint**

- Création de deux emplois non permanents pour les TAP

Suite à l'absence de trois personnes au sein de l'association organisant les TAP à l'école Anatole, la commune a dû recourir à la création de 2 emplois non permanents.

Il s'agit de 2 contrats de 4h par semaine jusqu'au 7 juillet 2017.

Pour mémoire l'organisation du temps scolaire sur l'école ne sera pas modifiée pour l'année 2017-2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Subvention exceptionnelle pour les sorties de fin d'année du groupe scolaire A France

L'école Anatole France organise pour la fin de l'année scolaire 3 sorties pour l'ensemble de ses élèves.

Le vendredi 9 juin : 4 classes (122 élèves) iront à la ruche des Puy à St Ours les Roches,

Le lundi 26 juin : 5 classes (98 élèves) iront au Jardin de la Terre à Arlanc,

Le lundi 3 juillet : 3 classes (64 élèves) iront au Puy de Dôme.

Le budget prévisionnel est de 4 165 €. Le Conseil Municipal propose de leur accorder une subvention de 1500 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Don d'une carte de médiathèque « famille » pour la tombola de l'école A France
Dans le cadre de la tombola organisée le 1^{er} juillet 2017 par le groupe scolaire Anatole France, la Commune a décidé d'offrir une carte d'abonnement Famille à la Médiathèque de Maringues.
Celle-ci sera d'une valeur de 23€ ou 32 € selon que le gagnant est ou non Maringois.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Renouvellement PEDT (Projet Educatif de Territoire)
La convention en cours établie pour un an arrivera à son terme au 31 août prochain. Afin de pouvoir bénéficier du fonds de soutien, la demande de renouvellement doit être transmise à l'inspection académique au plus tard le 16 juin 2017.

Commission Sports – Vie Associative et Solidarité – Yves RAILLÈRE – Adjoint

- Pour la commission Sports et Vie Associative, un point est fait sur les activités de juin :
 - Jeudi 1^{er} : exposition arts visuels à l'école Anatole France
 - Samedi 10 : tournoi de badminton
 - Dimanche 11 : concert des 30 ans de la Chorale Amadeus
 - Samedi 17 et dimanche 18 : fête du pain à Vensat
 - Vendredi 23 : fête de la musique place des marronniers avec les Enfants de la Limagne
 - Samedi 24 : journée portes ouvertes à L'APLUM
 - Dimanche 25 : démonstration de gymnastique de Pro Patria
- Pour l'arrosage du terrain de foot, deux petits arroseurs ont été commandés
- Une réunion a eu lieu pour le forum des associations.
- Subvention allouée à l'USM
Comme chaque année le Président de l'USM sollicite une subvention pour le déplacement des équipes du club.

Il est proposé de maintenir la subvention au même montant qu'en 2016 soit 1 000 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Bilan EFS pour le don du 12 mai
Remerciement de l'EFS pour le don du 12 mai 2017 : 55 personnes dont 6 nouveaux donateurs.
- Une présentation est faite de l'affiche de la Maringoise
- La distribution de fleurs à l'ombelle a dû être annulée, elle est reportée au 3 juin.

Commission Développement Culturel – Yolande BURETTE – Adjointe

- Prochaines expositions à la médiathèque : Jocelyne PLASSE puis Sylvie GOBERT.
- Ciné parc : les deux prochaines séances ont lieu le 6 juin et le 27 juin.
- Pour la fête du livre, plus de quarante auteurs sont déjà inscrits.
- La prochaine commission se réunira le 13 juin à 18h30.

Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint

- Le bulletin municipal de juin est quasiment complet et envoyé à l'imprimeur.
La distribution doit avoir lieu fin juin.
- Le panneau d'information est toujours en cours
- La mise à jour du site internet est en cours.

Commission Festivités et Jumelage – Gérard SANCIAUT – Adjoint

- Un retour est fait sur le dernier Conseil Municipal des enfants
Le projet phare évoqué par les enfants est l'implantation d'un skate park. Un devis a été demandé à un fabricant. Le prix d'entrée de gamme serait autour de 9500 €

Le Conseil des enfants a également émis une proposition pour la fête de Maringues : réaliser un concours de vélos fleuris. Celui-ci s'adresserait aux jeunes de 4 à 12 ans. Un formulaire d'inscription a été distribué aux écoles.

7 enfants vont être atteints par la limite d'âge à la prochaine rentrée scolaire.
Il faut donc prévoir de nouvelles élections en septembre.

Le prochain Conseil est programmé pour le 8 juin à 18h.

- Le programme de la fête annuel a été établi. Il comporte des nouveautés : le concours des vélos fleuris et le tournoi de foot pour les adolescents le samedi après-midi.

Le thème du défilé est : les 4 saisons.

- Concernant le jumelage, la commission a demandé aux associations d'essayer de relancer les liens avec HOFGEISMAR.

4. Questions diverses – Monsieur le Maire

- Remerciements des Enfants de la Limagne pour l'aide apportée par le Commune de Maringues pour l'organisation des festivités prévues pour célébrer leur 150^{ème} anniversaire.
- Modification du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2017
Création au 1er juillet 2017 d'un emploi de rédacteur principal 2ème classe et suppression d'un emploi de rédacteur

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Indemnités pour élections
Conformément aux élections précédentes il est proposé d'allouer aux agents communaux ayant participé à l'organisation des élections une indemnité spécifique.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Organisation des bureaux de vote pour les élections législatives identique aux élections présidentielles
- Date des Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre 2017
 - Jeudi 29 Juin
 - Jeudi 27 Juillet
 - Jeudi 28 Septembre
 - Jeudi 26 Octobre
 - Jeudi 07 Décembre

La séance est levée à 20h50